

<https://www.paris-normandie.fr/id470889/article/2023-11-29/pres-de-dieppe-des-ecoliers-l...>

Par Paris-Normandie

5 min read

Près de Dieppe, des écoliers lauréats du concours Se construire citoyen

L'école d'Aubermesnil-Beumais, près de Dieppe, a reçu le premier prix départemental du concours créé en hommage à Samuel Paty. Les écoliers représenteront la Seine-Maritime au niveau national.



Catherine Bonte remet leur diplôme aux enfants - Photo Paris Normandie

PARIS
NORMANDIE

Publié: 29 Novembre 2023 à 16h35 Temps de lecture: 2 min

Créé en 2018 par les Délégués départementaux de l'Éducation nationale, en hommage à Samuel Paty, le concours Se construire citoyen a pris le nom du professeur d'histoire assassiné pour avoir voulu faire de ses élèves des citoyens capables de respecter les valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité, mais aussi laïcité.

Veillez fermer la vidéo flottante pour reprendre la lecture ici.

L'école d'Aubermesnil-Beaumais, près de Dieppe, a reçu mardi 28 novembre 2023 le premier prix départemental des mains de Catherine Bonte, vice-présidente, mais aussi référente de ce concours. Le groupe scolaire va même défendre le département au niveau national.

« Rompre l'isolement des anciens »

« Les raisons de ce succès tiennent à la forte implication des enfants dans une action intergénérationnelle qui visait à répondre à un besoin : rompre l'isolement des anciens. Un partenariat a été mis en place avec le club des aînés d'Aubermesnil-Beaumais et avec l'école d'Arques-la-Bataille qui a prêté de magnifiques jeux en bois », a mentionné Catherine Bonte, relayée par Patrick Lefebvre, président de la section des DDEN d'Offranville.

Des projets avec les aînés

Les jeunes ont notamment mené une séance de jeux de société avec les anciens et les parents. Pour la commémoration du 11 novembre, ils ont réalisé des pâtisseries servies au vin d'honneur. Et l'école ne va pas s'arrêter là : un atelier de création de cartes de vœux avec les aînés est programmé.

Le spectacle de fin d'année sera fait aussi devant les membres du club. L'atelier pâtisserie et la séance de jeux de société seront reconduits. En récompense, les enfants ont reçu un diplôme et l'école un chèque de 200 €. L'école de Martigny qui accueille des maternelles est également lauréate du concours pour des actions de type générationnel.